



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

APIJ

AGENCE PUBLIQUE
POUR L'IMMOBILIER
DE LA JUSTICE

**DECISION N ° 2021-240 DU 17 JUIN 2021
ORGANISANT L'INTERIM D'UN DIRECTEUR**

La directrice générale de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice,

Vu le décret n°2006-208 modifié du 22 février 2006 relatif au statut de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice, notamment son article 15,

DECIDE

Article unique

Durant l'absence de Monsieur Sébastien FAURE, directeur opérationnel, l'intérim sera assuré par :

- Madame Anne VOETZEL-LEVEQUE, directrice opérationnelle, du 26 juillet au 6 août 2021 ;
- Madame Anne-Claire NERON, directrice adjointe à la directrice générale, du 16 au 27 août 2021.

La directrice générale,

Marie-Luce BOUSSETON